

# REZE

## INFORMATION



## Propositions pour des réalisations municipales

Supplément au Bulletin d'activité municipale et locale

### POURQUOI CE DOCUMENT ?

En 1971, dans le cadre de la préparation des élections municipales, nous avons fait des propositions pour un programme réaliste.

En 1972, les groupes politiques composant la liste d'Entente Rezéenne pour la Démocratie et le Socialisme s'étaient réunis et avaient jeté les bases d'une série de propositions pour un programme à moyen terme et à long terme des réalisations municipales.

Nous sommes actuellement dans notre troisième année

d'activités et nous allons bientôt préparer le troisième budget dont la responsabilité incombe à notre équipe.

S'il ne nous a pas été toujours possible de rester fidèles à la lettre à nos engagements initiaux, nous pouvons dire sans vaines gageures que notre ligne de conduite a été celle que nous nous proposons.

Ceci dit, les propositions qui avaient été faites à l'origine étaient concrètes et certaines d'entre elles ont vu le jour ou sont sur le point d'être réalisées.

La Municipalité.

### 1) - URBANISME

#### PRINCIPES :

L'urbanisation de Rezé doit se poursuivre de façon raisonnée et contrôlée dans le cadre du plan d'urbanisme et du plan d'occupation des sols dont la réalisation doit être entreprise en 1974.

#### I. — HABITAT.

Le plan d'occupation des sols déterminera la suite à donner à l'urbanisation de Rezé.

a) Elargir le rôle de la S.E.M.I. après avoir mis un point final aux travaux de la Commission d'Etudes dont le but essentiel était de régler les différends qui pouvaient exister entre les habitants du Château de Rezé et cet Organisme Municipal.

Le rôle de la S.E.M.I. a déjà été modifié aux Trois-Moulins en mettant en œuvre la construction de logements locaux. Cette orientation doit être poursuivie si les résultats s'avèrent positifs.

D'autre part, il devrait être possible de prévoir, avec les Organismes d'H.L.M., la construction de 500 logements en 4 ans. Compte tenu du fait que nos concitoyens souhaitent de plus en plus disposer d'un habitat individuel, nous devrions suivre de très près, peut-être avec l'aide de la S.E.M.I., l'étude et la mise en place de lotissements répondant à ces besoins.

#### b) Réorganisation du point de vue administratif.

L'amélioration générale des conditions de travail des différents services administratifs municipaux va nous permettre de réorganiser le service s'occupant des logements.

D'ores et déjà, un fichier des demandes est mis en place ainsi qu'un fichier des possibles attributions.

Comme cela avait été fait lors de la construction des différentes tranches de logements de la S.E.M.I., une Commission d'attribution des logements sera mise en place pour la distribution de ceux construits aux Trois-Moulins. Cette Commission d'attribution des logements devrait être permanente et s'intéresser également au secteur H.L.M.

c) Avec l'aide de la Ville de Nantes qui nous a offert gratuitement son concours, une étude est entreprise pour la rénovation du vieux quartier de Pont-Rousseau.

#### II. — RÉSERVE FONCIÈRE.

Les différents projets de Z.A.D. (Zone d'Aménagement Différée) des quartiers de Saint-Lupien et du Genétais

doivent être complétés par une étude sérieuse concernant leur devenir. Cette étude pourrait être entreprise parallèlement à la mise en place du plan d'occupation des sols.

#### III. — VERDURE ET DÉTENTE.

##### a) Les bords de Sèvre :

Il est nécessaire de développer la politique d'acquisition annuelle. Un grand effort a été fait, entre autre, par l'acquisition de la propriété Jarnet, cette propriété dont l'utilisation en espaces verts, en lieux de rencontres et en bases de loisirs, devrait nous permettre d'améliorer nos conditions d'accueil.

b) Le P.O.S. devrait nous permettre d'améliorer le plan d'urbanisme, entre autre en conservant à la Vallée de la Jaguère, son rôle d'espaces verts à l'Ouest de la commune. La Zone Industrielle Légère prévue à la Trocardière pourrait être utilisée pour l'aménagement d'une aire de jeux en site naturel.

c) Des projets simples d'aménagement dont «Beau Rivage» à Trentemoult devraient améliorer le caractère aimable de ce quartier. La plage de «Beau Rivage» devrait être aménagée rapidement en aires de jeux pour les enfants.

d) Dès 1974, devrait pouvoir être installé un terrain de camping et caravaning. Ce terrain aurait pour rôle de permettre aux estivants, de passage sur notre commune, d'y faire étape et aux travailleurs, en déplacement, d'y stationner.

e) Poursuite de l'acquisition graduelle des Poyaux et de leur aménagement en lieux de promenade.

#### IV. — VOIRIE.

Nous continuerons évidemment l'effort d'amélioration et d'entretien du réseau de voirie. L'étude de la circulation que nous avons décidé d'entreprendre doit nous permettre de déterminer les futurs grands axes de notre commune, ainsi que le calendrier de mise en place de la Rocade Sud et de la Pénétrante de Pont-Rousseau.

Un inventaire des voies remises en état depuis 5 ans sera élaboré.

D'autre part, un inventaire des voies privées devant être municipalisées est en cours de réalisation ainsi qu'un classement des priorités, afin de nous permettre, chaque année, en fonction des moyens disponibles, de pouvoir réaliser ces municipalisations.

## V. — ASSAINISSEMENT.

L'effort d'assainissement entrepris par la Ville de Rezé doit être poursuivi et mis en route dans les deux ans à venir, la station d'épuration de Trentemoult devra concrétiser cet effort.

D'autre part, il nous faudra dénoncer la carence de l'Etat dont l'effort en matière de subventions diminue chaque année dans ce domaine malgré les grands discours sur la protection de l'environnement.

Le montant des subventions accordées par l'Etat pour aider les communes à financer les extensions de réseau et la construction d'ouvrages spéciaux (station de relèvement...) est dérisoire.

Ainsi, au cours des dernières années, les subventions de l'Etat ont été les suivantes :

|      |           |
|------|-----------|
| 1967 | 270.000 F |
| 1968 | 300.000 F |
| 1969 | 256.000 F |
| 1970 | 250.000 F |
| 1971 | 70.000 F  |
| 1972 | 84.000 F  |

Comme cela a toujours été fait, il est utile de coordonner les travaux d'assainissement et de voirie afin d'éviter des frais supplémentaires.

## VI. — TRANSPORTS.

Dans le cadre du Syndicat intercommunal d'études et de

programmation, il sera utile de demander à nos différents partenaires de réétudier le problème du transport en commun tant du point de vue de sa gestion que de l'exploitation des réseaux sur Rezé. Le prolongement de la ligne La Houssais vers Ragon et de la ligne des Trois-Moulins vers le Jaunais devrait pouvoir trouver une solution rapide. D'autre part, nous avons appris que l'étude du Pont Ouest de Nantes au niveau de Chevireuil devrait être étudié dans le cadre du VI<sup>e</sup> Plan et réalisée dans le cadre du VII<sup>e</sup> Plan, c'est-à-dire pas avant une dizaine d'années.

Nous devons dénoncer cette carence en faisant des propositions concrètes à nos partenaires de l'Association Communautaire afin qu'ils demandent avec nous que la construction de ce pont démarre le plus tôt possible.

Il a été retenu par la Sous-Commission de Circulation :  
1° Création d'une ligne nouvelle empruntant l'itinéraire rue J.-Fraix - Chêne-Gala - Blordière - Jaunais - Croix-du-Chatelier - rue du Château-d'Eau avec retour par les rues du Moulin-Guibreteau et du Chatelier.

2° Transformation des lignes Houssais et Moulin-à-l'Huile en une ligne bouclée exploitée dans les 2 sens.

Ces suggestions ont été transmises à l'A.C.R.N. le 27 avril 1973.

VII. — L'étude et la mise en place rapide d'une antenne de sécurité incendie doit être un de nos projets le plus immédiat.

## II) - ENSEIGNEMENT

### PRINCIPES :

Tendre à réaliser des bâtiments scolaires :

a) Intégrés dans un complexe socio-éducatif et susceptibles d'être employés comme tel le jour où la réglementation le permettra.

b) Susceptibles de s'adapter à une pédagogie en constante évolution sans favoriser ni exclure un type particulier de pédagogie.

### I. — LES PROJETS EN COURS.

Différents projets sont en cours de réalisation.

a) Primaires et maternelles du Port-au-Blé, Ecole maternelle de Ragon, amélioration de l'Ecole maternelle de Trentemoult.

Pour ces 3 écoles, les avant-projets sont déposés.

L'école de l'Ouche-Dinier a vu son achèvement par la construction de la 6<sup>e</sup> classe de filles. A la rentrée de 1973, un regroupement de l'ensemble de l'école des filles, une meilleure adaptation des bâtiments pour l'école maternelle permettront un bon fonctionnement de cette école.

Deux projets : l'école maternelle du Bas-Landreau et l'école primaire de la Galarnière doivent avoir leur dossier prêt mais il n'est pas nécessaire de s'engager dans une construction puisque les besoins démographiques de ces quartiers n'en font pas ressentir la nécessité.

## III) - AFFAIRES SOCIALES

### PRINCIPES :

L'action sociale et familiale est une des actions prioritaires et privilégiées de notre Equipe Municipale.

Les équipements collectifs que nous mettons progressivement en place doivent permettre une plus grande justice sociale en faveur des plus déshérités.

L'amélioration de notre organisation administrative ainsi que la libération de certains bâtiments nous permettent de mieux répondre aux besoins de la population. Le déménagement de la Médecine Scolaire de la Carterie vers le bâtiment de la rue Fontaine-Launay ainsi que la décentralisation entreprise dans différents quartiers sont des améliorations déjà réalisées.

### CENTRE MÉDICAL DE SOINS

a) LA CARTERIE : doit devenir le véritable dispensaire municipal comprenant :

1° Centre de soins et piqûres.

2° Permanence médicale de consultations pour les enfants, les anciens, les femmes non salariées, les sportifs.

3° Centre de dépistage radiographique.

b) DÉCENTRALISATION PAR QUARTIER : permanence de soins :

1° Trentemoult : implantation d'un local.

2° Ragon : implantation d'un local.

3° Trois-Moulins : implantation dans Centre Social « Unité d'Habitations ».

4° Château de Rezé : utilisation Centre Social.

### II. — C.E.S.

La démolition des bâtiments provisoires du C.E.S. de Pont-Rousseau ainsi que les différentes actions menées par les Parents d'Elèves, les Enseignants et la Municipalité ont fait avancer le projet d'extension du C.E.S., intensifier l'action pour obtenir la nationalisation du C.E.S. de la Trocadière.

Elaboration du projet du 4<sup>e</sup> C.E.S. :

L'étude d'achat des terrains rue Lechat, les Naudières est en cours.

### III. — DIVERS.

Réalisation de l'établissement médico-éducatif (Ecole du Parc) pour les petits enfants handicapés :

Ce projet est concrétisé par l'ouverture de cet établissement en novembre 1973.

Entretien et gros travaux :

Nous poursuivons l'entretien et les gros travaux par la remise en état des écoles de Rezé ainsi que les logements de fonction dont l'utilisation est à étudier en collaboration avec les enseignants.

5° Le Jaunais : local dans la « Noëlle » ou lotissement en construction.

c) PERSONNEL : poursuivre la création de postes pour le service.

### CENTRES SOCIAUX - SERVICES ANNEXES

a) CENTRE SOCIAL DES TROIS-MOULINS avec :

1° Locaux aide-sociale.

2° Consultations nourrissons.

3° Centre médical et de soins.

4° Service crèche municipale.

5° Locaux pour les associations.

6° Locaux pour les anciens.

7° Locaux pour Centre loisirs d'enfants ; bibliothèque pour enfants.

b) PERMANENCES SOCIALES :

1° En liaison avec l'I.C.H.S., envisager les équipements de quartiers (voir B - Chapitre précédent) pour les permanences des assistantes sociales et les consultations de nourrissons.

2° Demandes aux promoteurs les équipements nécessaires.

### CENTRE POUR HANDICAPÉS

a) Centre pour handicapés à réaliser en liaison avec l'A.P.A.J.H. (voir enseignement) et mise en place d'institut médico-pédagogique et médico-professionnel suivi d'un Centre d'aide au travail.

b) Favoriser la réalisation d'un atelier protégé permettant

la réinsertion sociale des handicapés.

Une étude générale doit être entreprise au niveau de l'agglomération nantaise. Rezé se doit de promouvoir cette étude.

## AIDE AUX PERSONNES AGÉES

- a) Extension de la Maison « Mauperthuis » par :
- 1° Construction chambres supplémentaires.
  - 2° Construction grande salle de restauration.
  - 3° Réalisation de logements foyers.
- b) Création d'un Service municipal d'aides ménagères à domicile.
- d) Amélioration Service foyer restaurant « La Carterie ».
- e) Création poste d'animateur conseiller pour anciens.
- f) Mise en place d'un Office municipal des personnes âgées.

## ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE

- a) LES RESTAURANTS SCOLAIRES :
- 1° Transformation de tous les restaurants en « libre-service ».
  - 2° Améliorer les salles, insonorisation, demi-cloisonnement, décoration.
  - 3° Aider les familles de condition modeste.
  - 4° Informer les parents par la réalisation d'un journal « Les Restaurants Scolaires ».
  - 5° Améliorer le fonctionnement de la Caisse des écoles. Elargissement de la représentation des parents.
- b) LES CENTRES DE LOISIRS :
- 1° La Robinière (centre de petits) : équipement, aménagement petit bois et ombrage, extension, divers bungalows dispersés, restaurant plus grand, salle de repos équipée.
  - 2° BRAINS (centre de moyens) : terminer travaux pour l'utilisation toutes saisons, isolation, chauffage lavabos, infirmerie, aménagements.
  - 3° CHEIX-EN-RETZ (centre pré-adolescents) : achat terrains, équipement pour un centre de 200 pré-adolescents, aménagement plan d'eau et bois.
  - 4° Voir utilisation possible de la propriété Jarnet (voir urbanisme).
  - 5° LA PINELAIS : achat 1 ou 2 tentes, alimentation en eau de la ville, terminer les travaux des sanitaires, constructions 2 lotissements dortoirs et salles activités, aménagements, achat 30 lits, installation du chauffage, utilisation en « classes vertes ».
  - 6° CENTRE DE LOISIRS DE QUARTIERS : Développer dans les principaux quartiers de la commune les Centres de loisirs pour enfants. Création d'une bibliothèque spécialisée pour les enfants. Remplacement des gardiens dans les jardins du Château de Rezé et de La Houssais par des animateurs. Prévoir l'animation dans toutes les plaines de jeux.
  - 7° CAMPS DE VACANCES, CLASSES DE NEIGE : Envoyer des enfants à la montagne (Lozère par exemple).

## PLAINES DE JEUX

- a) Aménager le jardin du Château en plaine de jeux.
- b) Réaliser des plaines de jeux : aux Trois-Moulins (S.E.M.I.), à la Classerie et à la Trocardière.
- c) Prévoir des réserves foncières avec bois pour être mis à la disposition de l'O.L.E.
- d) Obliger les promoteurs à réaliser une plaine de jeux pour les enfants (voir les Mahaudières).

## Explication plus détaillée de certains secteurs

### LA CARTERIE

Nous devons améliorer l'aménagement des locaux de la Carterie. Il est, en effet, indispensable d'affecter l'ensemble du bâtiment pour en faire un véritable dispensaire et centre médical de soins.

Pour ce faire, il convient de transférer l'Hygiène scolaire ailleurs.

L'accès du 1<sup>er</sup> étage est très pénible et même dangereux pour certains malades, personnes âgées, infirmes, etc... ; de plus, la salle d'attente est trop exigüe, certains jours, les malades devant parfois utiliser l'escalier comme siège d'attente.

Le transfert de ce service dans les salles du rez-de-chaussée apportera une amélioration notable du service.

Il convient également d'équiper une salle pour la radio et les visites médicales. En effet, les femmes non salariées, les anciens également, les sportifs et les enfants usagers des Centres aérés et Colonie de vacances doivent disposer d'un Service médical municipal.

## PERMANENCES DE SOINS PAR QUARTIER

A TRENTEMOUT, nous tenons une permanence de soins dans un petit local loué au Curé de Rezé, cette situation ne peut être que provisoire. Il est urgent d'envisager la construction ou l'acquisition d'un bâtiment municipal dans ce secteur très démunie de ce point de vue. Le local pourrait voir plusieurs activités s'y dérouler :

- 1° Soins et piqûres.
- 2° Permanence de l'assistante sociale et de la puéricultrice pour les consultations et vaccinations de nourrissons.
- 3° Salle de réunion pour les anciens « Club d'Amitié ».
- 4° Local pour les Centres de loisirs des enfants.

## A RAGON

Le problème est le même. Il conviendra, d'autre part, de prévoir ce genre d'équipement dans les futurs ensembles envisagés au plan d'urbanisme.

## AU CHATEAU DE REZÉ

L'ouverture d'un Centre de soins au Centre Social s'avère indispensable et possible, une population importante est concentrée dans ce secteur. Une salle du rez-de-chaussée pourrait être immédiatement utilisée le matin. Il conviendra de trouver une autre place à la bibliothèque municipale qui occupe un local à destination sociale et non culturel. La Commission municipale a d'ailleurs souhaité ce transfert.

La décentralisation de ce service des soins est une nécessité, elle permettra :

- 1° De décongestionner le Centre de la Carterie surchargé.
- 2° De diminuer le nombre des soins à domicile qui augmentent sans cesse, qui prennent beaucoup de temps, qui mobilisent beaucoup de personnel.
- 3° De rapprocher le Service des malades éloignés.

## NOUVEAU CENTRE SOCIAL

L'existence d'un seul Centre social pour une population qui approche des 40.000 habitants et qui a plus que doublé en 18 ans dénote un sous-équipement évident (population en 1954 : 18.800 habitants ; en 1972 : 38.000 habitants).

Il devient urgent de réaliser la construction d'un second Centre social dans le cadre de l'édification des Unités d'habitations des Trois-Moulins et de confier l'étude du projet aux personnes qualifiées et spécialisées qui siègent au sein du Comité d'animation du Centre social.

Le nouveau Centre social devra recevoir un personnel qualifié :

- 1° Une assistante sociale.
- 2° Un agent de bureau dactylographe.

Ce personnel devra posséder des qualités et des aptitudes spéciales concernant l'accueil, les problèmes de l'aide sociale, de l'enfance, des anciens, des handicapés et infirmes, des indigents, etc...

Fidèle à nos engagements, nous devons entreprendre l'étude pour l'implantation de crèches (classiques et familiales).

Une étude sera également entreprise en vue de transformer la halte-garderie en une garderie-jardin d'enfants.

Une amélioration certaine du service actuel serait ainsi apportée.

## LES PERSONNES AGÉES

Il manque à Rezé deux maisons de retraite pour les anciens afin de nous hisser au niveau prévu par les statistiques nationales (d'après celles-ci 15 % des anciens demandent leur entrée en Maison).

Des demandes sont enregistrées dans nos 4 maisons rezéennes qui ne peuvent y donner une suite favorable.

Il nous faut envisager l'extension de notre maison de Mauperthuis pour arriver à 20 chambres supplémentaires.

Dans le projet d'extension, nous pourrions prévoir la réalisation d'une grande salle à manger, celle-ci nous économiserait chaque année les repas coûteux de la Beaujoire.

Une étude pour la réalisation près de Mauperthuis de logements-foyers qui pourraient facilement s'insérer dans le complexe médico-social-culturel devrait être rapidement entreprise.

## LA CRÉATION

### D'UN SERVICE D'AIDES MÉNAGÈRES

#### A DOMICILE

Évitera le placement de nombreuses personnes âgées en collectivités. Les aides ménagères apportent les soins somatiques, l'aide matérielle et psychologique nécessaire aux anciens restés chez eux.

Il convient d'améliorer le service du foyer-restaurant de la Carterie en confiant la gestion et l'administration à l'Association de Mauperthuis. Cette mesure apporterait une uniformisation et amélioration des menus et du service et l'assurance d'un embellissement du cadre.

## LA CRÉATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR

**SOCIO-CULTUREL, permettrait :**

- 1° De réaliser l'animation dans les clubs, les maisons de retraite, les quartiers.
- 2° D'organiser des expositions, des soirées éducatives, distractives et artistiques.
- 3° De conseiller les anciens dans leurs droits et leurs démarches administratives.

## LA CRÉATION D'UN OFFICE MUNICIPAL DES PERSONNES AGÉES DE REZÉ

**assurerait :**

- 1° Le regroupement de tous les responsables qui, sur la commune, se consacrent aux anciens.
- 2° Coordonnerait l'action de chacun.

## IV) - CULTURE ET LOISIRS

La création de l'Office Municipal de la Culture permet une participation effective de la Municipalité :

- à l'animation culturelle dans notre cité,
  - à la meilleure utilisation des équipements existants,
  - à une meilleure connaissance des besoins non exprimés.
- Il sera utile de prévoir l'emploi d'un animateur culturel.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il sera nécessaire de trouver un autre local pour la bibliothèque. Mais la bibliothèque municipale, comme la salle d'exposition dont nous avons besoin, a un problème

## V) - SPORTS

L'ouverture de la piscine ainsi que du gymnase de Pont-Rousseau augmente considérablement nos possibilités d'accueil.

Nous devons suivre de très près le fonctionnement de la piscine afin d'en permettre une utilisation maximum. Certes, des erreurs seront faites, mais, avec la bonne volonté de chacun, nous devons pouvoir y remédier et permettre à ce très bel outil de fonctionner dans de bonnes conditions.

## LES PROJETS EN COURS

Nous devons penser à la construction du gymnase de la Trocardière qui pourrait être du même type que celui existant à la Petite-Lande mais qui devrait avoir un sol permettant l'utilisation dans d'autres domaines que le sport (réunions de Congrès, repas de Anciens, activités diverses...).

Le stade de la Robinière devra être terminé par la construction de 2 autres courts de tennis, d'un terrain de basket, d'une piste d'athlétisme et d'un stand de tir dont le projet doit être remis à l'étude.

Le stade Léo-Lagrange devra être complété par l'aména-

## Gestion financière et comptabilité municipale

La série de mesures que nous avons prises depuis 1971 concernant les finances communales ainsi que le sérieux que chacun a apporté dans le choix des dépenses, nous permettent d'avoir des finances capables de supporter les différents projets en cours.

Mais il nous faudra constamment disposer d'informations

## Rayonnement de Rezé

Rezé, ville de 40.000 habitants, a, du fait de sa position géographique, un rayonnement qui peut paraître limité.

Mais, un certain nombre d'événements nous permettent de penser que nous assistons à un renouveau et que Rezé participe davantage à la vie départementale, régionale et même internationale.

La participation de Rezé à l'activité de l'Association Communautaire et des différents syndicats qui ont été créés par cet Organisme, permettent à notre cité de jouer un rôle efficace.

Au niveau régional, Rezé va être appelée à siéger au futur Conseil Régional des Pays de Loire, et le rôle que peut jouer le porte-parole de la Municipalité dans cet Organisme devra être des plus importants.

Invités à participer au Congrès pour l'industrialisation des villes de l'Ouest, les représentants de Rezé ont collaboré à la création de la Fédération des villes de la façade occidentale. Le Conseil Municipal devra décider de son adhésion à cette Association qui doit devenir, pour la façade occidentale de la France, l'Organisme chargé de faire les propositions d'aménagement du Territoire. La Ville

## URBANISME ET LOGEMENT

Il nous faut rendre accessible à toute la population les établissements publics, tels que :

Mairie, Centre social, Perception, Sécurité Sociale, Centre de soins.

Pour cela, il convient de :

— Prévoir des rampes d'accès, des portes et couloirs assez larges, des plans inclinés, des trottoirs abaissés, des barres d'appui permettant la circulation des handicapés, infirmes, anciens, mères de famille avec landeau.

— De saisir les promoteurs afin qu'ils réservent dans leurs programmes de constructions quelques appartements à l'usage des anciens et des handicapés (des rez-de-chaussée dans les logements sans ascenseur) et des équipements pour les Centres de loisirs d'enfants.

d'équipement qui pourra être résolu lorsque nous aurons construit la nouvelle mairie.

En effet, les bâtiments administratifs dont nous disposons tant à la mairie actuelle qu'à l'annexe boulevard Le-Corbusier, pourraient être facilement aménagés en « maisons d'associations » ou « maisons du peuple ».

Ces deux bâtiments pourraient facilement devenir le siège de différentes associations rezéennes ou des offices municipaux.

D'autre part, l'existence des salles de réunion en leur sein, amélioreraient considérablement nos possibilités en ce domaine.

gement de jardins d'enfants, de jeux de boules et de courts de tennis.

## ORGANISATION ANNEXE

Le contrôle médico-sportif doit voir le jour dans les bâtiments rue Fontaine-Launay. Le local étant disponible, il ne reste plus qu'à étudier l'organisation d'un tel service.

Ces projets et ces réalisations en cours ainsi que l'évolution démographique de Rezé nous obligent à revoir le fonctionnement général des services municipaux tant en personnel qu'en locaux.

Un effort considérable a déjà été entrepris en 1973 par l'ouverture de postes et par l'aménagement de l'annexe boulevard Le-Corbusier.

Mais cela ne doit pas nous faire oublier la construction d'un Hôtel de Ville. En 1974, notre budget devra prévoir l'étude de ce projet tant pour son implantation que pour le coût de sa réalisation.

En effet, il ne faudrait pas que cette charge supplémentaire contrecarre l'ensemble des autres investissements.

financières et comptables aptes à nous éviter des déboires.

L'équipement que nous possédons maintenant devrait, dans les 2 années à venir, nous permettre d'effectuer et de calculer une série de ratios nous informant très rapidement de notre situation financière.

de Rezé a été chargée par le Congrès de Lorient d'organiser la participation des Villes du Pays Nantais.

En mettant en place le jumelage avec Saint-Wendel, Rezé apporte sa contribution à une meilleure connaissance entre les citoyens de divers Pays.

Les relations engagées par quelques Rezéens avec la Roumanie pourraient déboucher sur un lien privilégié avec une cité de ce pays.

Dans le domaine de l'action culturelle, les recherches archéologiques faites sur Rezé et qui ont abouti à la reconnaissance du site gallo-romain de Saint-Lupien devraient permettre à Rezé de retrouver son origine et son histoire.

D'après les experts, ce site est un des meilleurs existants dans l'Ouest de la France. La Municipalité de Rezé se devait de participer à sa recherche.

La création de l'Office Municipal de la Culture et son adhésion à la Fédération Nationale des Offices de la Culture et particulièrement à l'organisation qui existe dans l'Ouest de la France, doit aussi augmenter le renom de Rezé.

Toutes les initiatives dans ce domaine doivent être encouragées.